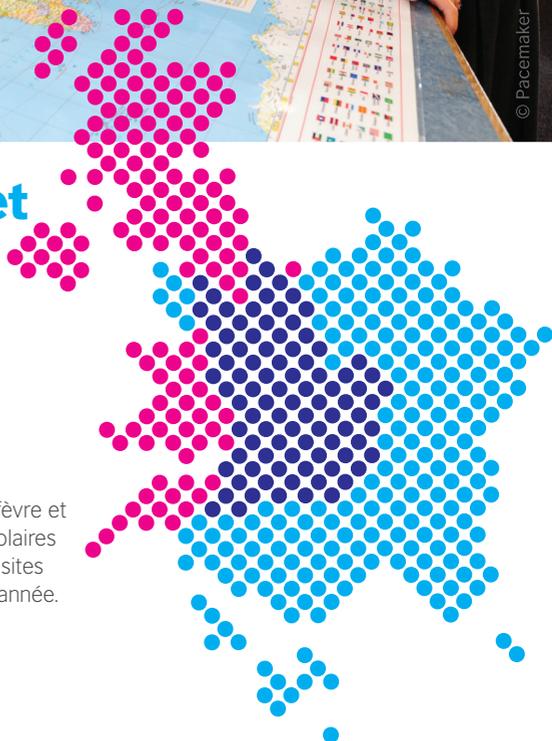




Construisez un projet de mobilité avec votre établissement partenaire au Royaume-Uni

Grâce à une bourse de 5 000 £, les programmes Lefèvre et Charles de Gaulle permettent aux établissements scolaires français et britanniques de financer des projets de visites réciproques et un travail collaboratif tout au long de l'année.

Offrez à vos élèves un bain culturel et linguistique!



A qui ces bourses s'adressent-elles ?

Les collègues et lycées qui travaillent déjà en partenariat avec un établissement britannique peuvent bénéficier d'un financement.

Si vous n'avez pas encore de partenaire au Royaume-Uni, contactez la DAREIC de votre académie : <http://eduscol.education.fr/cid45734/adresses-des-dareic.html>

Vous pouvez aussi vous rendre sur la plateforme Schools Online pour trouver par vous-même un établissement partenaire au Royaume-Uni : <https://schoolsonline.britishcouncil.org/home/regions/france>

Quels sont les financements proposés ?

La bourse Lefèvre propose 5 000 £ par établissement partenaire* pour encourager la **mobilité collective** d'élèves de 11 à 19 ans.

La bourse Charles de Gaulle propose un financement spécifique pour encourager la **mobilité individuelle** de jeunes entre 17 et 19 ans afin de travailler sur un thème en lien avec leur programme scolaire.

Les lycées professionnels et les CPGE sont également éligibles. Pour télécharger les informations relatives à ce programme : <https://schoolsonline.britishcouncil.org/charles-de-gaulle>

Quels sont les bénéficiaires ?

- **Stimuler l'ouverture internationale**
« L'ouverture vers les autres, le savoir-être et la présentation de soi se sont améliorés. Les élèves sont devenus des élèves moteurs dans les classes. » *Propos d'un enseignant de lycée de l'académie d'Aix-Marseille en partenariat avec St William Borlase's Grammar*
- **Encourager la pratique de la langue anglaise**
« J'ai découvert de nouveaux lieux, j'ai pu améliorer mon vocabulaire grâce aux rencontres que j'ai pu faire et aux échanges que j'ai eus. » *Propos d'une élève de lycée de l'académie de Lille en partenariat avec NewVic*
- **Découvrir d'autres pratiques pédagogiques**
« L'observation réciproque des cours a permis aux collègues d'acquérir une plus grande ouverture et de réfléchir à leurs propres pratiques en comparant l'approche dans chaque système. » *Propos d'un enseignant de collège de l'académie de Montpellier en partenariat avec ParkSide Community College*
- **Construire un partenariat pérenne**
« Cette bourse nous a permis d'accroître notre travail en amont et en commun et de voir plus loin dans la continuité de nos échanges avec notre partenaire. » *Retour d'un collègue de l'académie de Versailles en partenariat avec Neale-Wade Academy*

*En France les bourses sont versées en euros et représentent l'équivalent de 5 000 £ selon le taux de change en vigueur.

Procédure

Vous trouverez tous les documents d'information et les formulaires de candidatures à télécharger sur <https://schoolsonline.britishcouncil.org/charles-de-gaulle-and-lefevre-trust>

Et sur Eduscol <http://eduscol.education.fr/cid71532/bourses-lefevre-et-charles-de-gaulle.html>

La prochaine phase de candidature se clôture le 11 novembre 2014.

Pour plus d'informations

Lefèvre : lefevre.trust@britishcouncil.org

Charles de Gaulle : charlesdegaulle.trust@britishcouncil.org

© British Council 2014/E241

Le British Council est l'agence britannique internationale, chargée des échanges éducatifs et des relations culturelles.